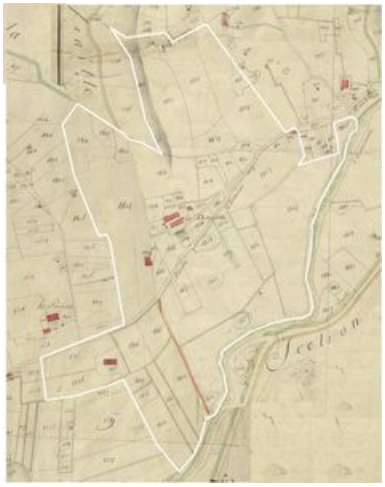
EN 1 CLIC

La Demande

Sans doute une des bastides les plus connues des Aubagnais, le château de la Demande et s on domaine ont connu une histoire mouvementée que nous vous proposons de découvrir...



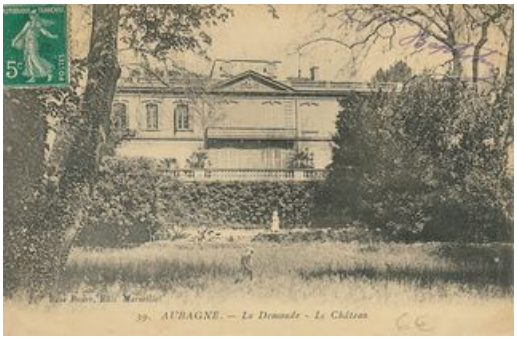
Le domaine de La Demande sur le cadastre napoléonien (1811)

Situation

Le domaine est implanté dès le XVIème siècle sur les terres fertiles de la basse vallée de l'Huveaune dans un quartier qui porte le nom de Camp-Major – le grand champ. Au XIXe siècle, le domaine s'étendait jusqu'à l'Huveaun e au sud, au-delà de la route de la Thuilière au nord et à l'ouest jouxtait la propriété de la Peyronne appartenant à la famille de Roux. La bastide était au cœur d'un vaste triangle formé par la petite route de Marseille à Aubagne bordé e par le béal de Camp-Major au sud, le ruisseau de Guirand (venu du quartier de la Font de Mai et traversant la pro priété pour rejoindre l'Huveaune) à l'ouest et la route de la Thuilière au nord.



L'écu porte les initiales d'Anatole et Arthur Richard.



Le château de La Demande au début du XXe siècle - AMA 20 Fi 88

Histoire de la propriété

Pierre de Bausset, seigneur de Roquefort, légua en 1577 à ses fils des biens immobiliers (terres, maisons de maître à la campagne, moulins, maisons de ville, droit d'arrosage…) situés sur le territoire d'Aubagne. Nicolas de Bausset, son fils et capitaine du Château d'If, hérita de la campagne Notre-Dame (la Demande) à l'ouest de la ville. Ses desc endants agrandirent le domaine qui fut transmis de génération en génération jusqu'au XVIIIème siècle.

Le 21 décembre 1770, Joachim de Bausset vendit pour moitié la propriété à Rose Gabrielle de Bremond, veuve de Louis de Demande, conseiller du Roi et à son fils Dominique, Lieutenant général civil à Marseille. La propriété était composée de prés, jardins, vignes, bois de pins, terres à blé, vergers, rives boisées, oliviers, avenues, terrasses, bos quets, sources, fontaine, réservoirs, bergeries, bâtiment de maître et de fermiers, greniers à foin, cellier, tèse et autr es dépendances. Au décès de sa mère, Dominique De Demandolx (le nom de Demande était une erreur administra tive) hérita de l'entière propriété du domaine qu'il conserva pendant l'époque révolutionnaire. En 1809, Jean-Philipp e Richard se porta acquéreur du domaine qui fut amputé de quelques hectares d'abord par la Ville d'Aubagne aprè s la déviation de l'Huveaune en 1842 puis par la compagnie de chemin de fer PLM qui y fit passer la voie ferrée de Marseille à Aubagne à la fin des années 1850.

Ce sont ses petits-enfants, Anatole et Arthur, qui firent réaliser de très importants travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la bastide qui lui donnèrent l'allure d'un véritable château : le château de la Demande. Ils laiss èrent leurs initiales dans l'écu qui orne le fronton sud de la façade.



Entrée du camp de La Demande avant l'arrivée de la Légion étrangère - AMA 21 Fi 31

La famille conserva ainsi au gré des successions la propriété de la Demande jusqu'à l'ordre de réquisition donné par le Maire au profit de l'Armée allemande en novembre 1942 afin de constituer un lieu de repos pour ses aviateur s. Les troupes d'occupation construisirent dans la propriété 89 bâtiments de 180m2 en maçonnerie couvert de tuil

es pour y loger les soldats. En août 1944, après un pillage général, la réquisition fut renouvelée par l'administration au profit de l'Armée française qui continua les constructions de pavillons, créa de nouvelles voies d'accès empierré es, des égouts, des réseaux d'alimentation en eau potable, de distribution d'énergie électrique, des terrains de sport , en vue d'y implanter un camp d'instruction.

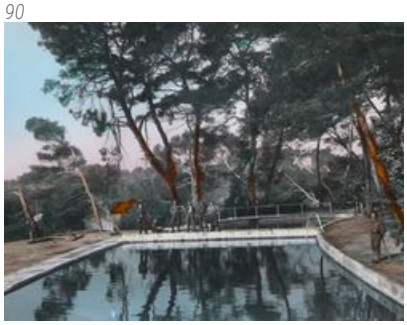
La réquisition fut prorogée les années suivantes sans interruption jusqu'au 1er mars 1949. Entretemps, le 27 mai 1 948, un décret avait prononcé d'utilité publique et d'urgence l'expropriation du domaine au profit de l'Armée de Terr e. Un an plus tard le Tribunal civil de Marseille prononçait l'expropriation et condamnait l'Etat à payer plusieurs diza ines de millions de francs d'indemnités de réquisition et d'expropriation à la famille Régis, résidant au château de la Millière et à l'exploitant forestier M. Ebé qui travailla en 1945 à la coupe du bois dans le domaine.



Les serres du château - AMA 20 Fi 89



La volière du château de La Demande - AMA 20 Fi 90



La piscine du camp de La Demande - AMA 21 Fi 32

Une description très précise du domaine était fournie lors de l'expropriation : les bois portés à près de 9 hectares é taient plantés de haute futaie de pins, de chênes verts et de sapins. Un bras du canal de Marseille traversait la parti e est de la propriété, au-delà de la route de la Tuilière, alimentant ainsi les 4 hectares de prés et labours, un réservoi r de 400m2 qui fut aménagé en piscine par les troupes allemandes, un parc et une bambouseraie auxquels on acc édait directement à cette zone grâce à un pont métallique construit au-dessus de la route. L'inventaire liste aussi la présence d'un bâtiment de 170m2 à usage d'écurie et de remise à voiture, d'une petite serre, d'une volière métalliqu e, de trois lavoirs, de deux puits, d'une source avec pompe, de la ferme du château de près de 300m2 abritant loge ment, remises et bergerie, d'un cours de tennis, d'un parc à bêtes pour les daims, les volailles et les lapins, d'un pigeonnier, d'une porcherie et enfin d'une ferme bergerie sur le chemin de la Tuilière.



Poste de la première pierre du Quartier Viénot en 1964.

Après les soldats français, ce furent les Gendarmes mobiles de la Garde Républicaine qui occupèrent les lieux jusq u'au rapatriement de la Légion étrangère à l'issue des événements d'Algérie. Le camp de la Demande devint le Qua rtier Vienot qui fut inauguré le 30 avril 1963. Le Monument aux Morts fut installé sur la Place d'arme et le Musée d e la Légion inauguré au printemps 1966.

Le saviez-vous ?

- La première pierre du Quartier Viénot posée en 1964 est toujours visible à l'entrée du camp de La Demande.
- Nicolas de Bausset, propriétaire du domaine au XVIe siècle, est aussi celui qui a donné son nom àl'Hôtel de Bausset de la rue Laget !